

GE_GERICHTE 4A_87/2012 vom 10. April 2012

GE Cour de justice, 2012-04-10, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4A_87_2012

FR: GE_GERICHTE 4A_87/2012 du 10 avril 2012

IT: GE_GERICHTE 4A_87/2012 del 10 aprile 2012

Regeste

Résumé: CPC - PROCÉDURE APPLICABLE - CAS CLAIR - DEVOIR D'INTERPELLATION DU JUGE Pour que la procédure de l'art. 257 CPC soit applicable, il doit ressortir de la requête que son auteur demande l'application de la procédure des cas clairs, ce qui n'implique pas nécessairement l'utilisation de ces deux mots. En cas de doute, le juge fera usage de son devoir d'interpellation selon l'art. 56 CPC.

Volltext

Résumé: CPC - PROCÉDURE APPLICABLE - CAS CLAIR - DEVOIR D'INTERPELLATION DU JUGE Pour que la procédure de l'art. 257 CPC soit applicable, il doit ressortir de la requête que son auteur demande l'application de la procédure des cas clairs, ce qui n'implique pas nécessairement l'utilisation de ces deux mots. En cas de doute, le juge fera usage de son devoir d'interpellation selon l'art. 56 CPC.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL A LOYER; PROCEDURE

Normes: Normes: CPC.56; CPC.68.al.2.let.b; CPC.243.al.2.let.c; CPC.257

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.